

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Stage d'équitation avec hébergement (personnes & chevaux)

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités de vente et de réalisation des stages d'équitation avec hébergement proposés par l'UERL Élevage Dressage et Pâturage.

Toute réservation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

2. Prestations proposées

Les stages comprennent, selon la formule choisie :

- Cours d'équitation (collectifs ou individuels)
- Encadrement par un instructeur diplômé (cavalière Olympique plusieurs fois championne de France)
- Hébergement des cavaliers (gîte, chambres, dortoirs...)
- Hébergement des chevaux (box, paddock...)
- Accès aux installations (carrière, manège, paddocks...)

Les prestations exactes sont détaillées dans le descriptif du stage.

3. Conditions d'inscription

- L'inscription est nominative et validée à réception du paiement ou acompte.
 - Le participant doit :
 - Être apte à la pratique de l'équitation
 - Fournir une licence ou un certificat médical si nécessaire
 - Pour les mineurs : autorisation parentale obligatoire
-

4. Tarifs et paiement

- Les prix sont exprimés en euros TTC
- Les tarifs peuvent inclure ou non :
 - Hébergement
 - Location de cheval
- Un acompte de 40 % est demandé à la réservation
- Le solde est dû avant le début du stage

Toute prestation commencée est due en totalité.

5. Hébergement des cavaliers

- L'hébergement est fourni selon la formule choisie (chambre, dortoir, gîte...)
 - Les participants doivent respecter les lieux, équipements et règles de vie
 - Les draps, repas ou services annexes peuvent être en option selon l'offre
-

6. Hébergement des chevaux

- Les chevaux doivent être :
 - Identifiés (SIRE)
 - À jour de leurs vaccins
 - En bon état sanitaire
- Le propriétaire doit fournir :
 - Matériel du cheval
 - Alimentation spécifique si nécessaire

La structure se réserve le droit de refuser un cheval présentant un risque sanitaire ou comportemental.

7. Assurance et responsabilité

- La structure est couverte en responsabilité civile professionnelle
- Le cavalier doit être assuré (licence FFE recommandée)
- Les participants restent responsables :
 - De leurs effets personnels
 - De leur cheval

La responsabilité de la structure ne pourra être engagée en cas d'accident lié à une faute du cavalier ou du propriétaire.

8. Règlement intérieur et sécurité

- Le port du casque est obligatoire
- Le respect des consignes de sécurité est impératif
- La structure peut exclure tout participant en cas de comportement dangereux ou irrespectueux

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'exclusion.

9. Annulation

Par le client

- Plus de 7 jours avant : remboursement partiel (déductions possibles)
- Moins de 7 jours : aucun remboursement

Par l'organisateur

- En cas de force majeure (météo, problème sanitaire...) → report ou remboursement proposé
-

10. Modification ou interruption

La structure peut adapter le programme pour des raisons de sécurité (météo, niveau des cavaliers, état des chevaux).

11. Données personnelles

Les informations collectées sont nécessaires à la gestion des inscriptions et sont traitées conformément à la réglementation en vigueur (RGPD).

12. Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.
Tout litige relève des tribunaux compétents.